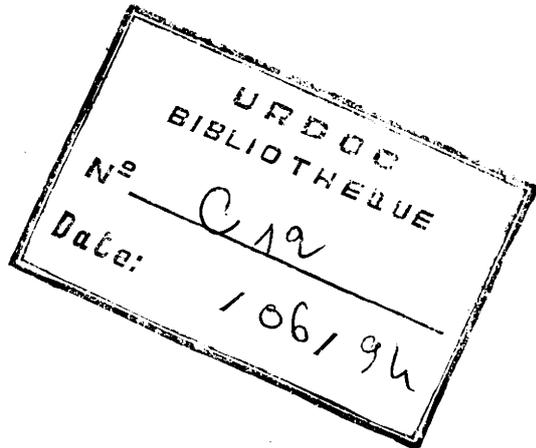




"L'OFFICE du NIGER"

en 1960



PREMIERE PARTIE

L' HISTOIRE

Rappel succinct des grandes étapes

I.- Quelques dates

- 1919 - Début des études topographiques et hydrographiques dans la Vallée du Niger et le Delta Central du Niger (D.C.N.)
- 1924 - Creusement du canal de Sotuba, érection du barrage des Aigrettes (en vue irrigation du Centre de Baguineda 3.300 has près Bamako)
- 1929 - Dépôt du projet de mise en valeur du D.C.N. par la mission BELIME (960.000 hectares prévus dont 510.000 en coton) ✓
- 1931 - Loi du 22 Février approuvant la mise en construction du barrage de Sansanding (Markala) et des grands Canaux (adducteur, Sahel et Macina). Ouverture d'un crédit de 1.500 millions dont 300 pour les ouvrages.
- 1932 - Décret du 5 Janvier créant l'Office du Niger.
- 1935 - Mise en colonisation du Centre de Boky-Wéré (aujourd'hui Kolongotomo) dans le Macina: 11.000 hectares.
- 1937 - Mise en colonisation du Centre de Niono (Kala inférieur) 11.000 has.
- 1942 - Etablissement d'un projet révisé portant sur 160.000 hectares à aménager en 10 ans (aujourd'hui en 1960, ces 160.000 hectares constituent la limite des surfaces irrigables à partir du barrage et des gros ouvrages en leur état actuel.)
- 1945 - Achèvement du gros oeuvre du barrage de Sansanding. Markala
Fin de la "période des grands Travaux"
- 1947 - Début de la "période moderne" ou "de l'Exploitation".

II.- La Période Moderne

A la libération, les gros travaux d'infrastructure se trouvaient donc achevés; 25.000 hectares de casiers agricoles étaient aménagés. Le coût total s'élevait alors à 1.099 millions, soit 24 milliards de nos francs (240 millions de nouveaux francs).

De nombreuses difficultés dues à la guerre et aux conditions de travail extrêmement dures (climat, éloignement des côtes, faible qualification du personnel, matériels inadaptés...) avaient fait que 9.000 hectares, sommairement aménagés, étaient abandonnés par leurs occupants; les 16.000 hectares restants donnaient un rendement moyen de 1.400 Kgs de paddy à l'hectare, ou de 600 kgs de coton-graine. Les entreprises privées qui avaient réalisé les travaux avaient périclité - Albert LONDRES avait parlé du "chancre du Niger". Le Commissaire du Gouvernement réclamait l'arrêt des Travaux et la fermeture de l'Office.

Une mission, conduite par le Gouverneur Général RESTE, fut dépêchée par le Gouvernement français, aux fins de décider, soit la suppression de l'entreprise et la fin des extensions, soit la poursuite des Travaux et les conditions de ce développement.

La mission RESTE estima qu'il était impossible de ne pas tirer le meilleur parti des investissements considérables déjà consentis, et préconisa:

- le parachèvement des ouvrages;
- la remise en état des casiers incorrectement aménagés;
- la réforme de la structure de l'Office;

Au bout de cinq ans une décision serait prise sur la poursuite des extensions.

x

x

x

La première partie de la période moderne, allant de 1947 à 1955, a permis, grâce au fait que l'Office est devenu, par la création du Service des Travaux Neufs, son propre entrepreneur, de porter de 16.000 hectares à 35.000 la superficie utile des casiers; d'améliorer l'infrastructure, de créer les deux nouveaux Centres de Molodo et de Kourouma, ainsi que de poursuivre les études et les recherches.

Le coût financé par le FIDES, le budget Fédéral et la Caisse Centrale de la F.O.M., s'éleva à 6.330 millions CFA, soit environ 17 milliards de francs légers d'aujourd'hui.

Le nombre des colons croissant de 10.000 unités atteignait 25.000 en 1955.

Une rizerie nouvelle capable de fournir 10.000 tonnes de riz était installée à Molodo; de nombreux magasins étaient bâtis.

Les rendements en riz paddy oscillaient autour de 20 qx./ha.

Malheureusement les essais de culture du coton égyptien, intéressant le nouveau Centre du Kouroumari (où 50.000 hectares aménageables étaient levés) s'avérèrent un échec, dû principalement à une trop grande pluviosité et au coût trop élevé des cultures mécanisées.

x

x x

Un nouveau Plan Quadriennal (1956-1957 à 1960-1961) fut agréé par le Ministre de la France d'Outre-Mer.

Les idées directrices en étaient les suivantes:

- utiliser à plein les terres aménagées (et pour ce, substituer à l'association culturale coton-jachère-riz, l'assolement coton-riz).
- poursuivre les extensions dans le Kouroumari (base 4/5 riz, 1/5 coton)
- assurer le plein emploi des chantiers de travaux (d'où cultures en régie, travaux d'amélioration foncière....)

Le projet s'élevait à 4.860 millions CFA en 1956.

Les crédits alloués à l'Office ont été seulement de 2.601 millions CFA, ce qui, compte tenu de la hausse considérable des salaires, et des prix des matériels et carburants survenus dans l'intervalle alors que le prix des produits agricoles restait stable (1)

(1) - La journée de manoeuvres est passée de l'indice de base 100 en 1949 à l'indice 500 en 1959 alors que le kilog de riz passait de 100 à 112 et le coton de 100 à 98.

constitue une sérieuse réduction des moyens promis en 1956.

On voit que la cadence des extensions a été réduite. L'objectif des quatre dernières années a donc été l'amélioration de "l'outil-Office".

- respect de la vocation des différents types de sols; reconversion à la culture attelée (après l'échec, ici comme ailleurs, de la mécanisation intégrale); compression des effectifs; recherche de la productivité maxima, action psychologique par une meilleure intégration de l'individu dans le milieu, etc...

Peu à peu, le déficit d'exploitation s'est amenuisé:

- de 368 millions en 1956, les pertes comptables tombaient à 143 pour l'année 1957, à 59 en 1958, à 5 enfin en 1959.

Nous verrons que l'équilibre est aujourd'hui durablement possible, que l'Office du Niger est désormais une entreprise viable - pourvu du moins qu'un certain nombre de problèmes nouveaux reçoivent une solution rapide.

Mais d'abord, à l'heure de l'Indépendance du Mali, au tournant le plus important de son histoire encore brève, - qu'est-ce que l'Office du Niger, quelle est son image en 1960 ?

DEUXIEME PARTIEDESCRIPTION DE L'OFFICE DU NIGERau seuil de l'INDEPENDANCE DU MALI

Chapitre I

LA VOCATION

Ressusciter le Delta mort (quadrilatère Markala - Macina - Léré - Sokolo - cf. carte ci-jointe), ouvrir d'immenses surfaces à la culture irriguée, transformer en l'enrichissant le genre de vie de dizaines de milliers d'hommes, créer au Sud du Sahara un vaste ensemble à vocation cotonnière et rizicole, tel fut le grand dessein conçu par la mission BELIME.

Cette vocation, l'Office du Niger est en passe de la réaliser, non que les objectifs originels, grandioses et même chimériques, aient été, et de loin, approchés, mais par le fait que d'ores et déjà dans le coeur du Soudan, où 30.000 malheureux mouraient encore de faim en 1914, plus de 100.000 personnes vivent aujourd'hui directement de l'Office avec un revenu inconnu en Afrique, exception faite des planteurs de Basse-Côte; parce que ce qui était un désert voici 25 ans produit aujourd'hui 60.000 tonnes de paddy et 4.000 tonnes de coton, sans parler des cultures secondaires florissantes; parce que la présence de l'Office du Niger a suscité dans tout le moyen Soudan une vocation, nouvelle en Afrique, pour une agriculture évoluée. L'irrigation, la charrette, la charrue, le fumier font du paysan soudanais un paysan nouveau, et un paysan exportateur.

Le Soudan peut réellement devenir le grenier de l'Afrique.

Les difficultés, les erreurs, les échecs mêmes connus à l'Office du Niger ont été salutaires pour le pays. C'est le mérite de la puissance publique métropolitaine de l'avoir senti et d'avoir persévéré, et malgré les déboires et malgré les conseillers - qui pèchèrent autant par ignorance que par malintention - d'avoir fourni à l'Office du Niger les moyens de subsister et de réussir.

Chapitre II
LES MOYENS

L'Office du Niger, dont la Direction Générale est à Ségou, se compose essentiellement de deux services qui pourraient en vérité constituer deux entreprises différentes:

- 1) - Le Service des Travaux Neufs.
- 2) - Le Service de l'Exploitation.

1°) LE SERVICE DES TRAVAUX NEUFS

Le Service des Travaux Neufs, dont la chefferie est à Markala, auprès du Barrage (ce barrage de 2 kilomètres dont 800 mètres en pont route équipé de hausses mobiles et qui est l'orgueil du Pays) est chargé de réaliser les aménagements nouveaux:

- débroussage, dessouchage, creusement des canaux et des drains; construction des digues et cavaliers, planage, établissement des routes, quais, ouvrages hydrauliques et routiers, érection des magasins, maisons du personnel et des colons, gros travaux mécaniques, etc...

C'est en somme l'entrepreneur de la maison, qui travaille en saison sèche, d'Octobre à Mai, et dispose à cet effet de moyens extrêmement puissants et d'une autonomie technique totale.

- Ateliers de Markala, Centres - Chantiers de N'Débougou - Diabali, capables de réparer et d'entretenir les plus gros matériels de travaux connus, et lourdement outillés et approvisionnés en raison de la distance des côtes et de la lenteur des acheminements.
- Matériel de chantier moderne, puissant, parfaitement fonctionnel et correctement mis en oeuvre par un personnel formé sur place (au Centre d'Apprentissage de Markala et "sur le tas") et bien encadré.

En 1958-1959, (dernière campagne achevée) les effectifs furent de:

- 138 cadres, dont 50 Européens;
- 1.136 ouvriers et conducteurs permanents;
- 672 manoeuvres temporaires;
- 354 ouvriers d'Ateliers et une dizaine de cadres;

Organisé à l'origine pour aménager 4 à 5.000 hectares par campagne, le Service des Travaux Neufs est aujourd'hui équilibré pour une cadence de 1.500 à 3.000 hectares d'extensions. L'effectif permanent a été réduit de 3.500 pers. en 1956 à 1.500 environ en 1960.

Une politique de réduction des stocks a été heureusement conduite, qui a permis de ramener l'inventaire de 522 millions en 1959 à 455 en 1960, sans pour autant limiter gravement la souplesse de l'instrument.

L'infrastructure subsiste évidemment, ne serait-ce que pour l'éventualité d'un important bond-en-avant. Cela pèse sur les prix unitaires, mais c'est la rançon de la situation.

Le Service des Travaux Neufs aménage aujourd'hui un hectare de terre neuve, prête au semis, pour 250.000 Francs CFA.

Ce chiffre comprend une quote-part du coût des gros ouvrages, canaux, etc... et le prix de revient des aménagements de détail, ainsi que le coût du peuplement (maisons et transports des "recrues").

Ces prix - qui augmenteraient évidemment si la cadence des extensions venait à baisser) se comparent avantageusement aux coûts d'aménagement des casiers de Camargue, d'Italie ou d'Amérique Centrale - lesquels vont de 600.000 à plus de 1 million de francs métré - (6.000 à 10.000 N.F.)

Compte tenu de la situation du Delta Central Nigérien et des conditions de travail locales, les responsables et les membres de ce Service peuvent être fiers de leurs résultats.

Nous noterons enfin, pour dissiper une illusion fâcheuse qui est trop souvent à l'origine de critique et, en tout cas, d'une méconnaissance de l'organisation et de la vie de l'Office:

Le Service des Travaux Neufs - et lui seul - fonctionne sur fonds d'investissements publics.

C'est à son intention que des crédits budgétaires (Budget Fédéral FIDES et CCFOM hier, FAC aujourd'hui) sont versés annuellement à l'Office pour financer extensions de cultures, ouvrages nouveaux,

reconversions (1). La comptabilité de ce Service relève de la comptabilité administrative classique. Comme on dit aux Finances, ce service est un organisme purement dépensier, analogue par exemple au service des Ponts et Chaussées en France. (On notera cependant que les Ateliers de Markala fabriquent depuis quelques années du matériel de bureau, du matériel agricole, des huisseries métalliques, etc... pour la clientèle administrative et privée locale; les Chantiers font également des travaux pour tiers (Génie Rural et Agriculture du Territoire).

2°) LE SERVICE DE L'EXPLOITATION

Le Service de l'Exploitation, au contraire, est assimilable à une entreprise privée, c'est à son intention que l'Office du Niger a été doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. L'Exploitation doit subsister par elle-même et vivre de la vente de ses produits. Un compte d'Exploitation et un bilan annuel rendent compte de la vie sociale.

L'Etat lui a seulement versé au départ une avance de 560 millions en manière de Capital - un Capital qui après 10 ans de dévaluations et de distorsion entre le coût des charges payées et le prix des produits vendus, fait singulièrement défaut.

Le Service de l'Exploitation gère, dans ses 5 Centres de Niono, Kolongotomo, Molodo - CRM, Kourouma et Baguineda, le fonds créé et mis à sa disposition d'année en année par le service des Travaux Neufs.

L'Office du Niger, de ce fait, est à la fois:

- 1 - entrepreneur de travaux publics : (Service des Travaux neufs déjà vu)
- 2 - agriculteur:
 - soit directement, dans le Centre de Culture en Régie mécanisée de Molodo (6.000 hectares de Riz)
 - soit en substituant des colons africains recrutés dans les régions voisines et qui exploitent familialement les terres de l'Office du Niger comme des fermiers.

(1) - De ce fait, les terres aménagées sont immatriculées au nom de l'Etat, dont elles relèvent du Domaine privé. Les barrages, canaux, ouvrages d'art, routes, drains, relèvent du Domaine public.

3 - entrepreneur de Travaux agricoles:

en rendant, à la demande, aux colons, divers services mécaniques (labours profonds, semis, scarifiages, billonnage, battages, entretien des ouvrages et canaux, et, depuis un an, traitements aériens).

La division des Travaux mécaniques (SMT) et celle du Génie Rural disposent à cet effet dans chaque Centre du matériel, du personnel et des Ateliers ad hoc).

4 - industriel,

par l'usinage des produits agricoles provenant des fermages et des achats aux colons.

L'Office possède:

- 4 Rizeries:

| | | | | | | | |
|-----------|--------|--------|----|----------|-----------|---|-------|
| Molodo: | 20.000 | tonnes | de | capacité | théorique | - | paddy |
| Kolongo: | 12.000 | " | " | " | " | " | " |
| Tienfala: | 12.000 | " | " | " | " | " | " |
| Kokry: | 5.000 | " | " | " | " | " | " |

49.000 tonnes

- I Usine d'égrenage du coton (capacité: 5.000 t.)
à Niono à laquelle sont adjointes une huilerie et une savonnerie.

5 - commerçant,

grâce aux opérations d'achat du surplus de la production agricole et à l'écoulement de ses propres productions brutes (Régies et C.R.M. Molodo) et nettes (produits usinés: Riz-Coton - fibre, huile et savon).

Une flotte de transport routier et fluvial importante autorise ces diverses activités.

x

x x

Pour mener à bien ces tâches, à la fois diverses et hautement intégrées, le Service de l'Exploitation dispose d'un personnel important, qui, les cadres européens exceptés, a été presque entièrement formé sur place, et s'appuie d'autre part sur un Colonat désormais stable et organisé.

I - Le Personnel

Importance comparée en 1956 et 1959:

| | : Année 1956 | : Année 1959 |
|---|-------------------------|--------------------------|
| a) <u>personnel d'encadrement</u> | : 94 (dont 2 Africains) | : 89, dont 17 africains. |
| b) <u>personnel permanent</u> (Ateliers, chantiers, usines, villages de culture) | : 1.196 Africains | : 989 Africains |
| c) <u>main-d'oeuvre temporaire</u> | : 2.424 m.o. en juillet | : 1.140 |
| | : 4.549 m.O. en février | : 2.782 |

II - Les Colons

Le rêve des promoteurs de l'Office n'était pas seulement de bâtir, d'irriguer, de produire... ces techniciens avaient aussi une vocation humaine à remplir: faire mieux vivre des paysans noirs, en faire des fermiers du XXème siècle disposant d'un revenu qui ne soit plus celui d'un pays sous-développé.

On a commencé par intégrer à la Colonisation de l'Office du Niger les villages existants, là où il en existait (Centre de Baguineda et quelques villages du Centre de Kokry-Kolongo) puis à partir de 1955 on a fait appel aux Mossis de Haute-Volta, réservoir de main-d'oeuvre saisonnière qu'il s'est agi de fixer. Puis les Agents recruteurs du Service de l'Immigration (annexe de l'Exploitation) se sont adressés aux circonscriptions soudanaises voisines: San, Koutiala, (miniankas et Samoghos) et enfin Ségou et Macina (Bambaras, Markas et peulhs).

Il n'est plus besoin d'agent recruteur aujourd'hui: le Service du Paysanat est submergé de demandes d'entrée en colonisation sur les terres de l'Office du Niger: 4.000 demandes n'ont pu être satisfaites en 1959, présentement 8.000 sont en instance, dont 2.000 seulement pourront être agréées pour la nouvelle campagne compte tenu des surfaces vacantes.

L'engouement manifesté aujourd'hui par les riverains constitue évidemment le meilleur test possible du succès de la Colonisation. Quant à faire de ces colons des fermiers charentais ou

berrichons, il y a une marge dont on se demande s'il faut tenter de la franchir. Le Colonat de l'Office du Niger doit créer ses propres structures, édicter ses propres règles, organiser sa vie particulière en fonction du contexte local. Les dirigeants et les spécialistes de l'entreprise s'appliquent en ce moment à déterminer avec les intéressés les différentes caractéristiques qui permettront une participation de plus en plus grande des colons à la gestion de leurs affaires et de l'Office.

De 25.000 en 1955, le nombre des personnes en Colonisation a passé à 32.802 en fin 1958 et à 34.736 en 1959, et dépassera 37.000 au 1er juin 1960. Les chiffres ci-après donnent un aperçu de la répartition par Centre, Ethnie, Religion.

a - Population Colons à fin 1958

| Centre | Nbre Familles | Total Popul. | Travailleurs |
|-------------|---------------|--------------|--------------|
| KOLONGO | 1.371 | 11.469 | 2.855 |
| NIONO | 1.448 | 12.309 | 3.145 |
| KOUROUMA | 556 | 4.237 | 1.038 |
| BAGUINEDA | 337 | 4.568 | 1.178 |
| MOLODO-FABA | 6 | 219 | 53 |
| O.N. | 3.718 | 32.802 | 8.329 |

b - Importance relative ethnies

| | | |
|------------|--------|--------|
| Bambara | 14.215 | (44%) |
| Mossi | 5.856 | (17%) |
| Minianka | 7.507 | (23%) |
| Samogho | 2.329 | (7%) |
| Peulh | 1.257 | (4%) |
| Divers | 1.638 | (5%) |
| Total O.N. | 32.802 | (100%) |

c - Religions

Islam: 20.942 (64%)
 Animisme: 10.415 (32%)
 Christianisme: 1.445 (4%)

d - Scolarisation

25 classes d'écoles dans la zone Office du Niger: 1.048 élèves en 1958; 193 lettrés paysans adultes.

Les Colons de l'Office du Niger sont répartis dans 108 villages ethniquement homogènes; un moniteur agricole les guide dans leurs travaux. Les villages sont eux-mêmes groupés, par 6 à 10, en Secteurs ou Unités de culture couvrant de 1.500 à 2.500 hectares, ayant à leur tête un Instructeur de Colonisation (formation Ecole Régionale d'Agriculture). Il y a 20 Instructeurs dont 5 Africains. Les Centres comprennent de 2 à 7 unités de culture.

Ils reçoivent à leur arrivée un logement (1 pièce pour 2 personnes en moyenne) et un lot de terre (labourée et semée mécaniquement la première année) proportionnel à la surface et fonction de l'assolement du village, soit 1 hectare par personne en culture rizicole et 0,66 hectare par personne en assolement nouveau coton-jachère - riz (soit 1 travailleur par hectare de coton).

Ce lot est affecté en jouissance au paysan, l'Etat restant propriétaire et l'Office gérant. Mais une période probatoire de 10 ans consolide le colon dans son droit d'occupation et de jouissance. Seule une décision Gouvernementale peut provoquer l'éviction de l'intéressé en cas de non respect du contrat d'exploitation signé à son installation.

L'Office assure l'encadrement Technique, la fourniture de l'eau, la sélection et la répartition des semences, les façons mécaniques demandées, la protection des récoltes.

En échange de quoi les colons lui paient une redevance qui est depuis 6 ans de 400 Kgs de paddy ou de 240 Kgs de coton-graine à l'hectare; les Services mécaniques étant facturés en sus (exemple: billonnage: 80 Kgs de coton graine).

Le colon dispose librement du surplus de sa récolte aussi bien pour sa consommation que pour la vente (à l'Office ou sur les marchés locaux, aux commerçants et Dioulas).

Ce libéralisme explique que la collecte par l'Office du Niger des produits cultivés sur ses terres n'atteigne que les 3/5 de la récolte.

Dès l'origine, les colons ont été organisés de droit en mutuelles assimilables aux sociétés de Prévoyance de l'Administration. Depuis trois ans, on s'est orienté vers une conception plus orthodoxe de la coopération, en reprenant le groupement des intéressés à partir de la base (délégués de village; association de secteur comportant un Conseil d'Administration). 10 Groupements Ruraux nouveaux fonctionnent maintenant, qui disposent d'un capital libéré de 10 millions CFA et s'occupent de répartir le crédit (sur boeufs, charrues, charrettes, herses...), d'organiser la consommation de produits de première nécessité, les secours, les travaux collectifs, la représentation de la masse etc.....

Les plus évalués et les plus riches d'entre les colons menaient depuis quelques années campagne pour obtenir le droit de propriété authentique de leur lot. Le Gouvernement Soudanais ne semble pas décidé à leur accorder cette faveur qui risquerait de se résoudre en un accaparement des terres au profit de quelques-uns. On s'oriente au contraire vers une solution mixte de concessions familiales limitées en surface aux besoins essentiels auxquelles viendraient s'adjoindre, au niveau du village, un bloc collectif de culture intensive de coton ou de riz repiqué. Il semble que l'intensification nécessaire de la culture et l'augmentation corrélative de la densité de peuplement soient à ce prix, qui correspond d'ailleurs à l'idéologie du moment inspirée des doctrines communautaires - israéliennes en particulier.

Quoiqu'il en soit, le Colonat de l'Office du Niger déjà lourdement avantagé par rapport au Paysannat africain traditionnel, recèle aujourd'hui les virtualités caractérisant l'économie agricole moderne - L'étude des résultats obtenus et escomptés à l'Office vont nous persuader de la chose.

3°) LES SERVICES "PARALLELES"

Travaux Neufs et Exploitation constituent l'ossature principale de l'Office du Niger.

D'autres Services ont pour mission soit de préparer, soit de compléter, de parachever l'oeuvre des "deux grands". Ce sont:

I - Le SERVICE DES ETUDES GENERALES

Son rôle est de dresser les plans de tous les Travaux, d'effectuer les études topographiques, d'établir les cartes, projets, devis qui permettront les aménagements, les constructions, les planages....

A fin 1958:

- 1) les études dites complémentaires (alignements nivelés espacés de 1 km. pour l'établissement des plans d'ensemble au 1/20.000) couvraient 2.450.000 hectares, soit la totalité du Delta Central au Nord du fleuve Niger.
- 2) Les Etudes définitives (alignements espacés de 200m. destinés à l'établissement des plans cotés à l'échelle du 1/5000°) couvraient la totalité des systèmes hydrauliques du Kala inférieur, du Kouroumari, du Macina, du Néma et du Farimeké soit 313.000 hectares.
- 3) La Carte des Sols (au 1/20.000°) établie en liaison avec la Section Pédologie du Service des Recherches, et indiquant la nature des sols (7 catégories) ainsi que la densité et la nature du boisement, couvraient 513.600 hectares. Une Carte des sols plus précise couvre les surfaces déjà irriguées et celles aménageables dans les 10 ans à venir.

II - LE SERVICE DES RECHERCHES

Ce Service, créé en 1929 par l'ouverture de la Station de KAYO (Centre de Kolongotomo) disposait jusqu'en 1959 de 3 Stations:

- Kogoni, Station Centrale;
- Kayo, Station spécialisée dans les études rizicoles;
- Sahel, Station spécialisée dans les Recherches cotonnières.

Pour des raisons de compressions budgétaires et de centralisation, seule la Station de Kogoni subsiste en tant que telle en 1960; elle a été étoffée d'ailleurs par l'adjonction d'un village du Centre de Kourouma.

Cette station, dirigée par un Ingénieur agronome comprend:

- I génétiste Riz (agro);
- I génétiste coton (agri);
- I Chimiste pédologue (agri);
- I entomologiste (agro);
- I Chef de Culture européen;

Le personnel de laboratoire et de travaux a été entièrement formé sur place; deux villages-pilote sont aux ordres de la Station qui englobe aussi les jardins d'essais.

Le rôle de la Station est d'effectuer les travaux d'amélioration variétale et la sélection des semences paddy et coton; la recherche de cultures nouvelles à introduire à l'Office et dans le pays; les études des sols; la mise au point de la protection des cultures et des récoltes...

Cette station, donc la capacité de sélection annuelle dépasse 400 T. de semences de riz, n'effectue pas de recherche pure, mais de la pré-vulgarisation; elle travaille en liaison avec les laboratoires et institutions de France; la CFDT, et l'IRCT et les Stations africaines telles que Bambey ou celles du Congo Belge.

La variété de riz adaptée au sol et à la climatologie du Delta Central paraissent bien au point et la pureté des semences est rigoureusement conservée. De nouvelles variétés de coton américaines (Allen E.24, A.150 et A.Z.333 notamment) ont été stabilisées, qui donnent de sérieux espoirs (le classement par la

chambre arbitrale du Havre cette année est excellent = Standard I par rapport au coton AEF très coté; bon caractère par rapport aux normes USA).

Si les produits de l'Office sont aujourd'hui unanimement appréciés pour leur qualité, le mérite en revient pour une bonne part au travail assidu de nos chercheurs.

- Du Service des Recherches dépend la Section de DOCUMENTATION de l'OFFICE DU NIGER.

III - LA DELEGATION AU PAYSANNAT

Ce Service ultra-léger (I Administrateur de la F.O.M. spécialisé dans les questions rurales et de coopération et un secrétariat) a été créé au début de 1958 pour:

- effectuer la liaison avec les autorités gouvernementales et locales;
- développer les contacts humains relatifs au colonat;
- promouvoir la coopération à l'Office du Niger;
- effectuer des travaux de statistique en vue d'améliorer la connaissance du milieu rural;
- diriger le recrutement des nouveaux colons et susciter les réformes de structure et d'administration du paysannat.

Ce service a, en deux ans, heureusement contribué à l'amélioration de la mentalité et du comportement des colons en une période agitée, ainsi qu'à la prise de conscience (sur place et dans tous les milieux du Pays) de l'importance fondamentale des problèmes humains et sociaux.

IV- LA COMPTABILITE GENERALE et LE SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Ne nécessitent pas de commentaires particuliers si ce n'est pour attirer l'attention sur la lourdeur et la complexité de leur tâche, dûes:

- au nombre des "assujettis" (6.200 personnes employées au mois de février et 35.000 colons)
- à l'importance des fonds manipulés (chiffre d'affaire supérieur à un milliard; fonds d'investissements annuels approchant le milliard...)
- à l'extrême diversité des activités de l'Entreprise;
- à l'éloignement des divers Centres de la Direction de Ségou (Baguineda est à 200 kms, Kogoni à 190, Kolongo à 115, Markala à 40!)
- à la centralisation cependant obligatoire des comptes et de la gestion administrative en raison de la qualification inégale du personnel.

V - LE SERVICE DE SANTE

Si l'on a pu voir que l'Instruction publique qui relève du Gouvernement et de missions n'a pas fait l'objet dans la zone de l'Office du Niger d'un effort particulier (si l'on excepte la formation technique de certaines d'ouvriers, cadres agricoles, comptables,....) par contre on ne manquera pas d'apprécier l'action du Service de Santé. C'est que de son rôle de médecin d'entreprise et d'assistance, on est largement sorti pour assurer maintenant un véritable Service de Médecine Sociale.

- 1 hôpital avec salle d'Opération;
- 4 dispensaires avec maternité;
- 1 poste de secours dans chaque village;

Telle est l'infrastructure, qu'animent quatre docteurs en médecine européens, 1 médecin Africain, 3 sages-femmes, 59 infirmiers et 80 agents divers.

Le Service dépense chaque année plus de cinquante millions CFA, en frais de fonctionnement et en médicaments pour les soins du personnel et des colons; ces soins sont gratuits; une subvention du Budget du Soudan soulage l'Office d'une charge dont une faible part seulement lui incomberait légalement.

Il ne reste que nulle part ailleurs en Afrique on ne retrouve un tel effort médical "par tête".

Cette action et la nutrition évidemment correcte des ressortissants de l'O.N. expliquent que le taux de croit naturel s'établisse depuis 10 ans autour de 22 pour 1.000 contre 13 en moyenne dans les Régions Sahéliennes d'Afrique.

CHAPITRE III

LES RESULTATS

A./- LES SURFACES

Lors de la campagne 1958-1959 (la Campagne 1959-1960 ne s'achèvera que le 31 Mai 1960 et l'exercice comptable de la maison le 30 Septembre 1960), les surfaces totales relevant de la zone de l'Office s'élevaient à 52.528 hectares, dont 8.159 hectares de cultures secondaires non directement contrôlées par l'encadrement et 4.374 has. de jachères (1963 sur riz et 2.411 sur sol coton) ne donnant pas lieu cette campagne à paiement des redevances. Il faut ajouter à ces surfaces 569,37 hectares relevant du Service des Recherches et 102 hectares de la ferme maraîchère de Soninkoura (près Ségou).

Voici par Centre-Exploitation les surfaces donnant lieu à redevance pleine, ou à culture en régie directe.

| | BAGUINEDA | NIONO | MOLODO | KOLONGO | KOUROUMA | TOTAL O.N. |
|--|-----------|--------|--------|---------|----------|------------|
| R i z | 2.914 | 8.237 | 6.278 | 13.060 | 4.246 | 34.735 |
| Co t o n | - | 4.476 | 45 | - | 739 | 5.260 |
| Expl.58-59 | 2.914 | 12.713 | 6.313 | 13.060 | 4.985 | 39.995 |
| Jachère riz | 143 | 81 | 38 | 1.701 | - | 1.963 |
| " coton | - | 2.411 | - | - | - | 2.411 |
| TOTAL CON- TROLE (cult. principales) | 3.057 | 15.205 | 6.351 | 14.761 | 4.985 | 44.369 |

La part des Régies est la suivante:

- 7.719 hectares en riz dont 5.823 au Centre mécanisé (CRM) de Molodo.
- 58 " en coton

7.777 has. au total.

L'évolution des dix dernières années est la suivante:

| Par campagne | : Total Zone O.N. | : Soumis à Redevances | |
|--------------|--------------------|-----------------------|---------|
| en Hectares | : (recherches n;c) | : Riz | : Coton |
| I949-50 | : 21.735 | : 12.651 | : 1.904 |
| I950-51 | : 25.684 | : 14.089 | : 2.140 |
| I951-52 | : 29.459 | : 15.235 | : 2.651 |
| I952-53 | : 33.391 | : 18.421 | : 2.924 |
| I953-54 | : 37.021 | : 20.941 | : 3.660 |
| I954-55 | : 43.297 | : 22.831 | : 4.218 |
| I955-56 | : 44.482 | : 25.781 | : 4.899 |
| I956-57 | : 47.259 | : 28.634 | : 4.678 |
| I957-58 | : 47.851 | : 31.521 | : 5.422 |
| I958-59 | : 52.630 | : 34.735 | : 5.260 |

B./- LES VARIETES

a) - RIZ - Trois variétés principales, selon précocité:

DISSI..... sur 6.588 hectares
BENTOUBALA..... sur 12.617 hectares
EBANDIOUL..... sur 12.508 hectares

31.713 has. pour 3 variétés principales.

10 DIVERSES..... sur 1.871 has.

13 Variétés..... sur 33,584 has en Casiers.

(N.B. Augmentation du Bentoubala en I959-60)

b) -COTON

Une variété a couvert presque l'ensemble des surfaces cotonnières en 1958-1959, l'ALLEN-E-24 (5.018 hectares sur 5.218)

En 1959-60, sur 6.600 has en coton, 5.200 ont été cultivés en Allen.E.24, 586 has en A.Z. 333, 383 en A.150 et 267 en A.503.20

C./- LES RENDEMENTS

a) - Les rendements en paddy/hectare se situent autour de 1.800 Kgs mais il faut noter deux choses:

- primo, que l'Office n'ayant pas le monopole de la collecte, la récolte est simplement estimée. Les rendements du C.R.M. de Molodo donnent une indication = 1.900 Kgs/ha.; malgré les déprédations des oiseaux (nulles ou presque en culture colonisée), les vols, les pertes dûes à la mécanisation etc... On peut conclure qu'un colon moyen travaillant très normalement doit escompter 2 tonnes de paddy/ha.

- secundo, que le terme de rendement moyen ne signifie rien; en colonisation en effet les résultats sont extrêmement inégaux, allant de 1.200 Kgs à plus de 3.800 Kgs/ha (on cite même cette année des rendements de 4 et 6 tonnes!) Les chiffres actuels sont donc indicatifs. L'intensification des méthodes et des densités récemment entreprises doit relever notablement ces moyennes (au demeurant remarquables comparées avec rendements en mil et maïs des cultures traditionnelles = 5 à 6 quintaux/ha., ou aux rendements en Riz - paddy des plaines d'inondation du Niger = 800 Kgs à 1.200 un an sur deux - et de qualité médiocre (on sait d'autre part que la valeur nutritive du Riz est double de celle du mil.)

b) - Les rendements en COTON-GRAINE ne changent guère depuis 10 ans et se tiennent autour de 700 Kgs/ha.

En matière de coton plus encore que pour le riz les espoirs d'amélioration ont fait place à une certitude: des rendements de 2 Tonnes de moyenne sont désormais à la portée de tous les colons. Un chapitre ultérieur précisera cette affirmation.

D./- LES RECOLTES & LA COLLECTE

- La récolte de paddy sur les terres en casiers a dépassé 60.000 tonnes en 1958-1959, dont 14.515 ont été récoltées par les Régies directes et plus de 45.000 par les colons.

Sur ces quantités les colons ont réservé plus de la moitié, l'Office n'ayant reçu d'eux que 15.763 tonnes au titre des créances et acquis 7.000 tonnes - (On notera avec intérêt que 35.000 tonnes avaient été battues mécaniquement par les Services de l'O.N.; or, les battages à la main et l'étuvage ont toujours concerné des tonnages importants, dépassant 1/3 du produit, sans parler des réserves de semences).

- La récolte de COTON-GRAINE a été supérieure à 3.000 tonnes, sur lesquelles 2.100 tonnes ont été collectées par l'Office (il existe un important artisanat local).

Le Tableau ci-après indique l'Evolution de la Collecte depuis 10 ans:

| Campagne | : COLLECTE PADDY | : COLLECTE COTON |
|--------------------|------------------|------------------|
| I948-49 | : 13.270 T. | : 1.438 T. |
| I949-50 | : 14.947 | : 1.402 |
| I950-51 | : 11.431 | : 1.310 |
| I951-52 | : 14.822 | : 1.895 |
| I952-53 | : 21.412 | : 1.856 |
| I953-54 | : 26.222 | : 2.937 |
| I954-55 | : 27.947 | : 2.893 |
| I955-56 | : 28.175 | : 2.630 |
| I956-57 | : 30.647 | : 2.399 |
| I957-58 | : 31.218 | : 2.750 |
| I958-59 | : 37.244 | : 2.101 |
| Prévisions I959-60 | : 38.000 | : 3.200 |

N.B. 1) - Ces chiffres ne comprennent pas les récoltes du Service des Recherches qui sont en moyenne de 500 et 90 tonnes.

2) - La tonne de paddy était payée 12.500 Frs au colon en 1958-59 et la tonne de coton 33.000 Frs (en 1960= 14.000 et 34.000)

E./- LA COMMERCIALISATION.

Les produits usinés par l'Office du Niger sont appréciés pour leur qualité et se placent aisément sur les marchés d'Afrique Occidentale.

1) - R i z

L'usinage a porté en 1959 sur 37.000 tonnes de paddy qui ont donné 24.000 tonnes de riz et Brisures, selon les classements suivants:

| | : Entiers | : Intermédiaires | : Brisures | : Total |
|----------------|-----------|------------------|------------|----------|
| Produits(T) | : 4.292 | : 4.319 | : 15.527 | : 24.138 |
| rendement | | | | |
| (% sur paddy): | II | IO | 43 | 63 |

Jusqu'à l'année dernière, aucun effort n'avait été fait pour la réduction du pourcentage de produits brisés, pour la raison que le Sénégal gros consommateur de brisures (100.000 tonnes d'importations d'Asie et d'Amérique du Sud, qui lui permettent de donner aux 15.000 tonnes de l'Office une subvention par péréquation de 5 frs par kilog) n'achèterait pas et ne subventionnerait donc pas les riz entiers ou simplement tronqués que l'Office pourrait éventuellement livrer.

En 1959-1960 cependant, grâce à un changement radical des méthodes de récolte (moisson à la maturité exacte, non exposition au soleil) on a délibérément joué la carte de l'amélioration du produit, partant du principe qu'un produit de qualité doit être préféré à un produit de second ordre, et que des clients se trouvent toujours pour le choisir, tant du moins que les tonnages n'excèdent pas les possibilités d'absorption du marché.

Pour une collecte analogue de 37.000 tonnes on aura cette année plus de 24.000 tonnes de produit net (soit un rendement global amélioré) et le classement suivant, arrondi:

| | :Entiers | :Intermédiaires | : Brisures | : Total |
|------------------------|----------|-----------------|------------|----------|
| Produits (T) | : 6.900 | : 5.700 | : 11.800 | : 24.400 |
| Rendement (% paddy) | : 18 | : 15 | : 31 | : 64 |

On voit que le rapport produits fins / produits longs qui était de 43/21 en 1959 aura passé à 31/33 en 1960, année d'essai : Ce rapport s'améliorera encore l'an prochain.

Les clients de l'Office sont le Sénégal (50%); les acheteurs du Soudan (30%), dont la plupart exportent ensuite leur marchandise, la Cote d'Ivoire (attirée par la qualité), la Haute-Volta et le Niger. Dans le moment des tonnages conséquents sortent en Guinée - en fraude.

2) - C o t o n

Egrené (fibre de 25 à 27,5 m/m); bien conditionné et pressé en balle de 200 Kgs à l'Usine de Niono, le coton de l'Office est vendu aux industries textiles (ICOTAF et COTOA) de Dakar. Une petite quantité est vendue sur le marché soudanais qui serait capable d'en absorber davantage et à des prix plus élevés que les Industries du Cap-Vert. Les ventes de coton fibre ont porté sur 750 tonnes en 1959. Les ventes de l'année 60 dépasseront 1.200 Tonnes.

3) - H u i l e s et S a v o n s

Sous produits du traitement du coton, l'huile de coton (215.000 litres en 1959) et le savon (29 T.) sont entièrement commercialisés au Soudan. La qualité faible jusqu'en 1958 est aujourd'hui bonne et la vente aisée.

Les tourteaux et bourres servent à la nourriture du bétail, ainsi que les sons et farines de riz et à l'engrais retour au champs de coton .

4) - Cours & Chiffres de Vente

a - RIZ - Riz de luxe 1e Kg 75 Frs CFA ex-magasin
Riz entier " 42 " "
Riz interm. " 37 " "
Brisures " 30 " "

b - COTON - Coton-fibre A. 1e Kg 143 Frs CFA
Huile raffinée " 86/90 "
Savon blanc " 71 "
Savon noir " 56 "

c - Le chiffre total des ventes des produits usinés par l'Office a atteint 900 Millions de francs CFA l'an dernier. On approchera le milliard cette année.

TROISIEME PARTIE

LES PROBLEMES

Les visiteurs qui passaient autrefois sur les terres de l'Office du Niger, dans les bureaux, dans les Usines, sur les chantiers, aux Ateliers, remportaient l'image d'une lourde machine cumulant les défauts de l'Administration et du Secteur privé, au sein de laquelle ne régnait pas toujours l'entente, qui vivait au jour le jour et au-dessus de ses moyens, ne sachant pas exactement où elle allait et où la réalisation des objectifs originaux ne paraissait pas le souci majeur. Aussi bien les critiques furent-elles nombreuses et quelquefois méchantes (et souvent injustes, car il est aisé de porter un jugement définitif d'un bureau lointain et frais; il est facile de détruire, il est plus difficile de créer, dans les conditions surtout qui furent celles de la "période héroïque"...)

Quoiqu'il en soit, ces temps sont révolus: les nombreux visiteurs de marque, qui ces dernières années, ces derniers mois, ont observé l'Office du Niger sont unanimes à souligner l'ampleur de l'effort réalisé dans tous les domaines: amélioration des Techniques, compressions budgétaires, harmonisation des rapports humains, meilleure qualité des produits, rationalisation des méthodes...

Le fruit de ces efforts c'est l'équilibre du compte d'exploitation aujourd'hui atteint, malgré les difficultés de tous ordres - sur lesquelles il serait trop long de revenir.

Est-ce à dire que tout soit désormais facile et qu'il ne se pose plus de problème grave ? - Ce serait oublier qu'une année d'équilibre et la connaissance des conditions de la pérennité ne suffisent ni à apurer le passif ni à commander l'avenir: la connaissance du jeu ne dispense pas de la possession des atouts.

Pour durer, il reste à balayer les séquelles du passé et à s'approprier les cartes maîtresses du moment.

I - LES PROBLEMES FINANCIERS

a) - Au premier rang se présente le PROBLEME DE TRESORERIE.

Le déficit cumulé des exercices antérieurs a fini par éponger les liquidités et contraint l'Entreprise à fonctionner sur fonds d'emprunts bancaires au taux de 4,5%, ce qui alourdit les charges annuelles de plus de 50 millions CFA des frais financiers, et aggrave en cercle vicieux le problème des disponibilités. La dotation de départ de 560 millions s'est donc trouvée absorbée par les pertes cumulées.

L'Office ne disposant pas d'un capital propre, il faut, si l'on veut éviter la perte de substance vive que constituerait la continuation du système actuel, doter l'organisme d'un Fonds de Roulement d'une importance minima de 500 millions (ou bien l'acquitter de certaines dettes et le doter d'un fonds de 300 millions). Seul l'Etat français est capable de faire ce geste qui aura le mérite de tirer un trait sur les erreurs du passé et de donner vie et durée à une oeuvre grandiose qui honorera dans les années futures la technique et le travail français en Afrique.

b) - La Trésorerie réorganisée, il importe de s'en prendre aux causes mêmes du déficit antérieur:

- Ceci a été déjà entrepris, sans quoi l'amélioration récente n'eût pas été possible:
 - Réduction massive des commandes de pièces détachées en vue d'alléger les stocks (en contre-partie un certain défaut de souplesse des moyens matériels en résultera en raison de la dispersion et de l'éloignement géographiques);
 - Réduction des Frais Généraux= on approche de la limite en-dessous de laquelle la productivité tomberait;
 - Péorganisation du service des ventes pour accélérer la commercialisation des produits et limiter les agios; cela est commencé, parallèlement avec l'élévation de la valeur marchande des produits.

c) - On cherchera ensuite à obtenir un meilleur comportement des débiteurs:

L'endettement des Colons vis-à-vis de l'Office est un problème particulièrement sérieux; la dette arriérée, amassée des années 1951-1952 à l'année dernière, dépasse aujourd'hui 120 millions. Si les colons ne portent pas la responsabilité de l'intégralité de la somme (les erreurs en matière de mécanisation agricole ne peuvent pas leur être imputées dans la mesure où leur comportement n'a pas aggravé l'échec de cette technique) par contre il est certain que la plupart auraient pu payer au jour le jour les redevances et les charges d'exploitation assistés. Cinquante millions sont proprement irrécouvrables; par contre le reliquat, si les autorités de la République Soudanaise aident l'Administration de l'Office, peut être amorti en 3 ou 4 ans.

Enfin les mesures doivent être prises qui interdiront le renouvellement de semblables errements - qui sont la rançon d'un libéralisme hors de mise.

Ceci nous amène aux problèmes Techniques et de Gouvernement.

Une fois liquidées les séquelles financières du passé, il restera donc à s'assurer les atouts dont les uns sont du ressort des Techniciens de l'Office, les autres dépendent de la puissance publique Soudanaise - l'intérêt que les départements responsables de l'économie du pays portent à l'Office depuis quelques mois montre que ces atouts - là ne peuvent pas lui être refusés, puisqu'il y va de l'avenir du Pays tout entier.

II - LES PROBLEMES TECHNIQUES

LA MECANISATION

Au premier rang des problèmes techniques, au premier rang également de ceux qui semblent aujourd'hui résolus, se trouve la culture mécanisée, qui est indubitablement responsable d'une bonne part des difficultés financières et du comportement inégal des colons.

Précisons d'emblée qu'il n'est pas question de substituer de la main-d'oeuvre plus ou moins qualifiée aux excavateurs géants ou aux Bull-Dozers qu'emploie le Service des Travaux Neufs pour réaliser les aménagements et les reconversions. La puissance de ces engins, la qualité et la cadence de leur travail ne peut

être égalée; au demeurant nous ne sommes pas en Chine.

Par contre, pour l'entretien des canaux et drains secondaires pour le ravalement des diguettes, il semble que les colons et des manoeuvres devraient être chargés de ce travail dont ils sont les premiers à tirer bénéfice. Voici donc une excellente application de cet investissement humain que l'on souhaite promouvoir.

Mais c'est en agriculture pure que la mécanisation, dans la conjoncture présente (de hauts salaires, de prix élevés des pièces et des carburants et ingrédients, de restriction sur les devises fortes) n'est plus de mise.

Prenons d'abord l'exemple de la Régie Mécanisée de Molodo (C.R.M.). Il ne s'agit pas de critiquer la mise en oeuvre des tracteurs, des moissonneuses - batteuses, ni la productivité de chacun; le problème n'est pas technique principalement mais économique puisqu'en l'état actuel des rendements honnêtes et des méthodes - tout-à-fait au point, le C.R.M. est en déficit et que l'amortissement de l'emprunt sur lequel ce Centre a été financé incombe chaque année au reste de l'Exploitation. Au surplus, la qualité même des produits des Régies mécanisées ne peut pas atteindre celle des produits de colonisation humaine.

En ce qui concerne Molodo donc, la décision semble prise: on reconvertira ce Centre à la culture attelée en colonisation - petit à petit, au fur et à mesure de l'épuisement du matériel et des stocks de pièces.

Nous avons vu précédemment que les colons pouvaient à la demande obtenir des façons mécaniques sur leurs champs, soit que leur cheptel soit insuffisant, soit que les travaux soient trop durs (labours profonds, rootages) ou trop difficiles techniquement (billonnage porté sur jachère par exemple).

Cette faculté, bonne en soi, de faire appel en cas de besoin à une station de machines et Tracteurs (S.M.T.) est apparue mauvaise par ses excès même et parce que les espoirs mis en certaines façons (ex: les labours profonds pour le désherbage et l'arrachage des rhizomes de plantes parasites) ont été déçus, les prix de revient étant élevés et l'effet insuffisant - d'où endettement des intéressés et détérioration du fonds, le colon n'ayant pas le courage de s'attaquer lui-même au mal.

La religion est désormais faite: la culture attelée (1 charrue, 2 boeufs, 1 herse pour 4 à 5 hectares) doit être la règle; la mécanique étant réservée aux interventions urgentes ou difficiles.

Au surplus, le bétail permet le fumier, support indispensable d'une agriculture évoluée et intensive (comme on le verra plus loin). Les colons de l'Office disposent de 19.000 têtes de bétail; le Crédit Agricole accélère cet équipement cessions de plus de 1.500 boeufs par an comptant ou à terme - sur 1, 2 ou 3 ans d'autre part des accords agro-pastoraux permettent désormais le pacage de milliers de têtes des troupeaux peulh sur les chaumes de l'Office après la récolte.

La voie est tracée = la culture attelée permettra une exploitation économique rationnelle et... moderne!

L'INTENSIFICATION DES CULTURES

Traditionnellement le paysan noir défriche, brûle, et cultive un, deux, trois ans du mil ou du riz de montagne, puis il s'en va plus loin, défricher, brûler etc... C'est de l'agriculture de subsistance hyperextensive. Les traditions ne se perdent pas vite. Aussi bien ceux des colons qui ont été installés sur les terres de l'Office sur la base de 1 personne pour 2 hectares en culture mécanisée, ceux-là n'avaient-ils qu'une aspiration= obtenir le plus de surface possible, écrémer un fonds que la machine n'entretient point, regarder, récolter, payer les charges si elles ne leur paraissaient pas trop lourdes... et attendre la campagne suivante.

On a introduit la culture attelée; le peuplement nécessaire était au minimum de 1 personne à l'hectare (c'est aujourd'hui la moyenne à l'Office), là le travail et l'entretien furent meilleurs; mais chaque fois qu'un colon peut obtenir un excédent de surface il saute sur l'occasion, écrème mais ne peut entretenir, et finalement s'endette, ses rendements tombant bien vite.

Ce qui est vrai pour le riz qui se contente de 70 journées de travail à l'hectare l'est encore plus en ce qui concerne le coton, plus épuisant pour le sol et qui exige de 180 à 200 journées de travail.

On estime qu'il faut au minimum en association coton - coton-jachère-riz (2/9 - 2/9 - 2/9 - 3/9) 1,5 personne à l'hectare. Les responsables ont toutes les peines du monde à faire admettre ce point de vue. La tradition de la culture extensive itinérante sera difficile à vaincre.

Et cependant:

- pour l'Entreprise, pour le pays, il est préférable qu'une famille produise 3 tonnes à l'hectare sur 5 hectares que 2 tonnes sur 8 hectares;
- pour la famille en question il en va de même puisque la redevance ne sera que des $5/8$ du montant précédent.

Et pour un nombre de bras plus élevés la longueur des canaux, le nombre des ouvrages à entretenir seront inchangés, et les temps morts seront moindres et la fumure plus dense.

Cela est évident et l'on eût dû y venir même en culture relativement (semi)- extensive telle que pratiquée jusqu'ici. Il faudra se hâter davantage pour appliquer les méthodes récemment introduites.

1 - Repiquage du RIZ

Ceci n'est pas nouveau de par le monde; même en Afrique on pratique le repiquage dans quelques régions en Casamance (les Floups et les Balantes) en Guinée (les Bassas). A l'Office 130 hectares ont été repiqués l'an dernier dans le Centre de Kolongotomo, qui ont doublé les rendements pour une dépense supérieure de moitié seulement (dépense qui n'est que du travail supplémentaire en culture familiale).

Cette année un millier d'hectares seront repiqués. On tendra à l'avenir à repiquer chaque année par rotation $1/4$ à $1/3$ de la surface - pour augmenter la production et nettoyer les champs des mauvaises herbes et des riz sauvages.

2 - Culture intensive du COTON

Densité de peuplement insuffisante, donc quantité de travail insuffisante à l'hectare de coton; absence de fumier et d'engrais, parasitisme considérable, semis trop tardifs, récoltes lentes et nettoyage tardif du champ; telles sont les causes de la médiocrité relative des rendements, à laquelle on ne pouvait rien tant que l'on ne pouvait éliminer la cause principale, primaire: le parasitisme.

Aujourd'hui, les techniciens disposent de produits efficaces et ont mis au point des traitements à la fois suffisamment puissants et assez économiques pour qu'un hectare puisse porter 3 Tonnes de coton graines.

Les essais effectués à NIONO N-IO chez 2 colons en 1958-59 ont donné un chiffre de 3.300 tonnes à l'hectare sur 6 hectares.

Les essais en "grandeur exploitation" effectués en 1959-60 sur 300 hectares à Niono et Kourouma donneront une moyenne de 2 tonnes/Ha, cela malgré des difficultés d'approvisionnement en insecticides et diverses embûches "de première année".

En 1960-61 (campagne agricole débutant le 1er juin 1960) 1.500 hectares seront traités de la sorte. On pourra donc espérer une récolte de:

$$\begin{array}{rcl} 1.500 \times 2 & = & 3.000 \text{ tonnes sur cultures intensives} \\ 4.400 \times 0,5 & = & 2.800 \text{ " " " extensives} \\ \hline & & 5.800 \text{ tonnes, contre 4.800 en 1959/60} \\ & & \text{avec 850 hectares de plus).} \end{array}$$

La culture intensive du coton exige, outre une augmentation du peuplement (soins aux cultures et récolte astreignante) un gros effort d'investissement:

- les terres doivent être bien planées, de manière que l'eau passe partout sans séjourner nulle part (le superplanage coûte 40.000 Frs à l'hectare); 935 has. touchés au I.6.60);
- l'apport d'engrais (75 Kgs/ha de sulfate d'ammoniaque et 100 Kgs/ha de superphosphate triple);
- l'apport de tourteaux de coton (résidus huilerie) à 350 Kgs/ha;
- la disposition d'un avion agricole (en cours d'acquisition);
- l'emploi d'insecticides (8 traitements aériens en pulvérisation à 30 litre/ha (de DDT à 1 kg de matière active à l'hectare et d'ENDRIN à 350 gr. de m.a. à l'hectare).

Ces diverses opérations, ajoutées aux prix de fermage habituel, portent le taux/ha de la redevance à 1 tonne de coton brut. En sorte que le cultivateur obtient un revenu net de 1 tonne également, soit 34.000 Francs à l'hectare ou 25.000 francs par tête au taux de peuplement idéal.

On voit que pour l'entreprise et pour le pays, la technique nouvelle présente un intérêt considérable puisqu'elle aboutit à tripler la production; quant au producteur son revenu net double à coup sûr s'il n'emploie pas trop de main-d'oeuvre extra-familiale.

(On appréciera la marge qui existe entre le revenu du paysan traditionnel soudanais qui est de 6.000 francs par personne et celui d'un tel colon, quatre fois plus élevé).

x

x x

L'intensification des cultures apparait donc comme un impératif catégorique pour l'Office, comme la garantie formelle d'une productivité nettement supérieure et seule capable de rentabiliser les énormes investissements réalisés.

Mais un certain nombre de conditions doivent être remplies si l'on veut agir à coup sûr et réussir:

- 1) l'augmentation du taux du peuplement, déjà vu;
- 2) la discipline agricole la plus stricte;
- 3) une action incessante et intelligente de l'encadrement;
- 4) - l'existence de moyens financiers importants dès le début de la campagne.

En somme, l'entreprise devrait pouvoir disposer de moyens supplémentaires; mais ces moyens, elle ne peut les obtenir que par l'intervention directe ou indirecte des Autorités Gouvernementales et locales.

Pensons en effet que si en 1958/59 les colons qui sont restés débiteurs de 30 millions de francs de redevances et dettes sur services rendus avaient acquitté leur dû au lieu d'écouler à l'extérieur la moitié de leur récolte pour éviter les règlements; si l'Office avait commercialisé l'ensemble de la production, le Compte d'Exploitation eût été bénéficiaire de plus de cinquante millions CFA.

A côté de ces problèmes d'exploitation proprement dits et pour que les réformes portent à plein, un gros effort doit être fait par la puissance publique:

- pour exiger de chacun rendement maximum - les promesses relatives à l'investissement humain, les serments de mobilisation sur place ne sont encore, pour un trop grand nombre, que des mots - d'ailleurs réconfortants -
- pour former des cadres nouveaux et qualifiés: un gros effort de scolarisation doit être fait; une école d'application agricole doit être créée d'urgence; les stages de formation accélérée multipliés, les responsabilités locales déléguées aux leaders des collectivités etc... sans cela l'africanisation des cadres dupera les intéressés eux-mêmes puisque l'Entreprise ne tarderait pas à péricliter.
- pour garantir le maintien sur place durant un temps assez long des cadres européens et pour leur renouvellement immédiat chaque fois que l'on ne sera pas absolument sûr de recruter un agent africain aussi qualifié: l'intensification des méthodes, seule capable de sortir l'entreprise de l'ornière exige un personnel nombreux et hautement spécialisé, en même temps qu'une organisation administrative et comptable extrêmement solide. Les excellentes relations des agents européens avec les Autorités et le personnel africain font qu'aucun problème ne semble se poser dans cette affaire. (Un récent article de M. Dramane COULIBALY, Secrétaire Général Adjoint de l'Office et Vice-Président de l'Assemblée Fédérale du MALI ne laisse d'ailleurs aucun doute à ce sujet).

Cela prouve que les autorités de la Jeune République Soudanaise ont une conscience parfaite de l'importance de l'Office pour l'économie du pays; les récents échanges de vues entre les membres du Gouvernement et la direction de l'Office; la permanence des relations entre Ségou et Bamako; la fréquence des visites aux terres irriguées, tout cela prouve l'intérêt porté à la réussite de la durée de l'oeuvre entreprise. On peut être assuré dans ces conditions que les mesures utiles seront prises en temps voulu, c'est-à-dire très bientôt.

CONCLUSION

Dans son dernier numéro, le bulletin de l'Entreprise précisait que ce qu'il appelait le "minimum pour un équilibre" exigeait:

- apurement du passif et dotation d'un fonds de roulement;
- institution du monopole de la collecte des produits;
- réformes de structure;
- intensification des cultures.

On ne peut plus douter que, ce minimum réalisé, l'Office du Niger ne devienne une affaire rentable, dont le développement ne soit plus ensuite qu'une question de technique et d'administration.

L'Exercice 1958-59 a été sensiblement équilibré; un peu de chance l'eût rendu bénéficiaire - l'exercice 1959-60 encore sera un exercice de transition, au cours duquel on aura fait la preuve - dans les plus mauvaises conditions possibles - de l'existence des potentialités les plus attachantes.

La prochaine campagne agricole confirmera les espoirs et l'exercice qui courra du 1er octobre 1960 au 30 septembre 1961 sera, toutes choses égales par ailleurs, mais sous condition que les réformes préconisées soient effectives à l'hivernage qui vient, cet exercice prochain sera excédentaire.

Et l'on pourra dès lors penser aux améliorations nouvelles (poursuite raisonnable des extensions et des améliorations foncières; recherche de cultures nouvelles pour varier la production, étaler les risques et assurer le plein-temps agricole; investissements industriels, reconversion des Centres de Molodo et Baguineda; développement de la coopération et de la mutualité, etc...)

Mais ce minimum suppose un accord et une participation de tous les éléments d'intervention à tous les échelons, c'est-à-dire:

- des Autorités Soudanaises, Sénégalaises, Maliennes;
- des anciennes Autorités de tutelles, ou plus exactement des départements qui ont pris leur relais en matière d'assistance financière et technique;

- des populations intéressées par leurs représentants;
- des commerçants et Industriels locaux;
- des techniciens et des personnels de l'entreprise.

Autrement dit, l'Office du Niger doit sans tarder recevoir un Statut nouveau qui permettra aux divers groupes précités de s'exprimer et de s'entendre afin que les premiers - les autorités soudanaise et malienne - puissent élaborer les termes du cadre nouveau de l'entreprise et prendre au bénéfice de celle-ci les dispositions que commande la situation.

Il appartient à d'autres d'entrer dans le détail de ces questions et de proposer des solutions et de décider.

On peut penser toutefois que la complexité de l'organisme, son importance, la multiplicité des personnes et des groupements intéressés; les caractéristiques géographiques, agricoles, économiques et financières de l'Office, le contexte politique enfin et la conjoncture telle qu'elle ressort de l'étude qui précède, tout cela conduira à raisonner par analogie avec ce qui s'est fait dans le monde (Italie, France, USA, Vénézuéla) dans les occasions du même genre, c'est-à-dire à constituer une société d'Economie Mixte à laquelle participeraient les divers groupes intéressés - au prorata de leurs intérêts et compte tenu de l'intérêt général -

Les sociétés d'aménagement des vallées et des coteaux du midi de la France pourraient servir utilement d'exemple.

Et ainsi l'Office du Niger, auquel on a si souvent reproché d'être un état dans l'Etat, deviendrait une société appartenant à tous, au service de tous.